

Après la classe de 3^{ème} SEGPA



Septembre 2026
H. DELOLME psychologue de l'Education Nationale
Education, Développement Conseil en Orientation

Certificat d'Aptitude
Professionnelle
(Agricole)

CAP ou CAPA

LYCÉE
PROFESSIONNEL
ou EREA

Formation à Plein
Temps

2 ou 3 ans
En fonction des parcours

CFA + ENTREPRISE
(apprentissage)
MFR
(stage ou apprentissage)

Formation en
alternance

DNB

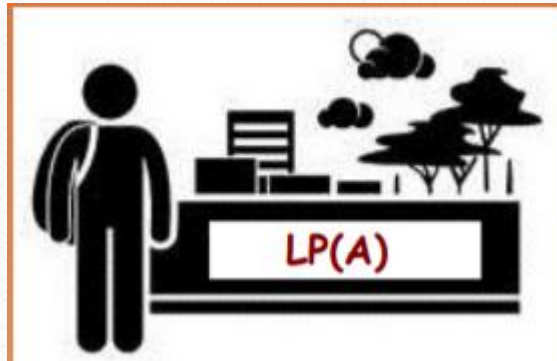
C F G

3ème SEGPA



*Cette année vous allez
passer le CFG, 1^{ère} étape
vers le CAP. Ce diplôme
valide les connaissances
acquises au collège.*

Où préparer un CAP(A) : les lieux de formation



**Lycée Professionnel (LP)
public ou privé ou LP Agricole**

**formation à
Temps Plein**



**Etablissement Régional
d'Enseignement Adapté : EREA**



Maison Familiale et Rurale
Formation en Alternance :
Apprentissage ou stage

**Formation
en
alternance**



**Centres de Formation d'Apprentis
(CFA) apprentissage**

LE C.A.P

- Organisation des études
- Les matières enseignées
- Périodes de formation en milieu professionnel

Le CAP

200 spécialités

(Certificat d'Aptitude Professionnelle)

- Enseignements généraux : Français, Histoire Géographie, EMC Mathématiques-Sciences, Langue Vivante, Prévention santé environnement, Culture artistique, EPS
- Enseignements professionnels : enseignements concrets, pratiques et en situation (ateliers au lycée) en fonction du métier
- Périodes de formation en milieu professionnel (stages en entreprise)

Il prépare à un métier: coiffeur, maçon, pâtissier, fleuriste, ébéniste, tailleur de pierre....200 spécialités de CAP / CAPA (pour Agricole)

L'objectif:

- insertion professionnelle directe dans le métier préparé (2/3 des diplômés)
- poursuite d'études possible essentiellement en BAC pro et Brevet Professionnel (1/3 des élèves poursuivent leurs études)

Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP

Emploi du temps en LP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Mathématiques-sciences ^(b)	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention, santé, environnement	1 h
Enseignement moral et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ^(c)	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'éducation physique et sportive	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 39 h

(a) Horaires variables selon la spécialité.

(b) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(c) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en mathématiques.

Réalisation

d'un **Chef d'œuvre** : réalisation d'un projet s'appuyant sur les disciplines et le métier pour mettre en avant ses talents et ses compétences

S'ajoute à cela les période de formation en milieu professionnel (stages). Ces périodes de stages sont rémunérées par l'état.

APRES UN CAP



VIE
ACTIVE

Bac Pro

BP

FCIL - CS
Autre CAP

T^{le} pro

2^{ème} année

1^{ère} pro

1^{ère} année

1 an

CAP

L'APPRENTISSAGE :

- Organisation de la formation
- Conditions pour être apprenti
- Répartition des temps de formation
- Rechercher un employeur
- L'offre de formation en apprentissage

L'apprentissage :

Préparer un diplôme
en alternant :
* un temps en CFA et
* un temps en
entreprise

2/3 du temps en
entreprise suivant
le diplôme

1/3 en CFA qui
se répartit ainsi :
- Enseignement
général et
technologique
- Enseignement
technique en
atelier

L'apprenti signe
un contrat de
travail avec
l'employeur

Il bénéficie de
5 semaines de
congrés payés

L'élève doit avoir
16 ans ou 15 ans
et sortir de 3^{ème} .

L'apprenti
touche un
salaire (de
504,09€ à
1456,24€ (moins
de 26ans) en
fonction de
l'âge et de
l'année

Pour entrer en apprentissage

- Il faut se pré-inscrire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ET noter la formation sur la demande d'affectation (vœux) au 3^{ème} trimestre.

- Il faut chercher un employeur dès janvier.

C'est l'employeur qui fait l'inscription définitive au CFA.

- Parfois, des tests de niveau sont demandés par le CFA. Il faut alors contacter le Centre d'Aide à la Décision à la Chambre des Métiers.

Préparer son diplôme en LP ou en Apprentissage ?

Statut scolaire :
temps plein

Des cours
d'enseignements général
et professionnels au LP

- 12 à 16 semaines en entreprise en CAP
- 18 à 22 semaines en entreprise en Bac Pro

En LP

Signature d'un contrat
d'apprentissage (statut
de salarié)

Des cours d'enseignements
général et professionnels au
CFA

CAP : 1/3 CFA 2/3 en
entreprise

Bac pro : 1/2 en CFA 1/2 en
entreprise

En CFA =
Apprentissage

Même diplôme, même durée de formation , 2 façons d'apprendre

En résumé :

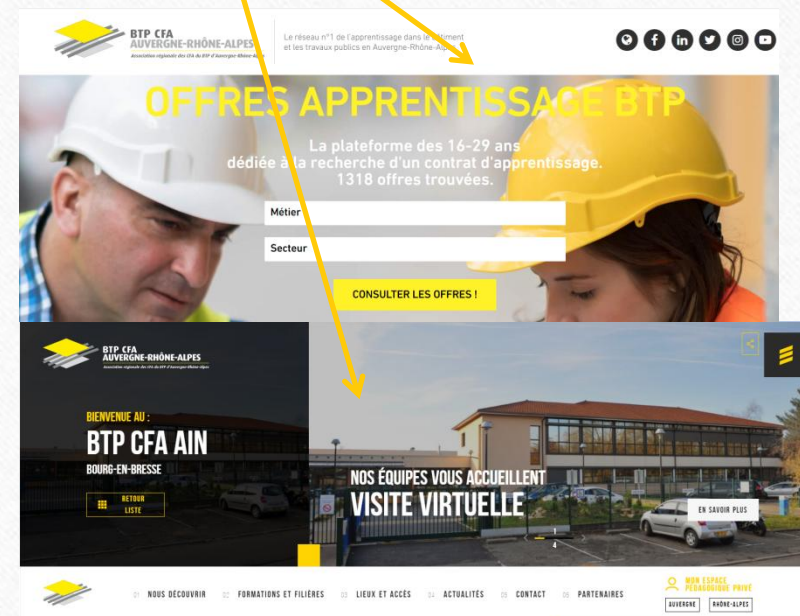
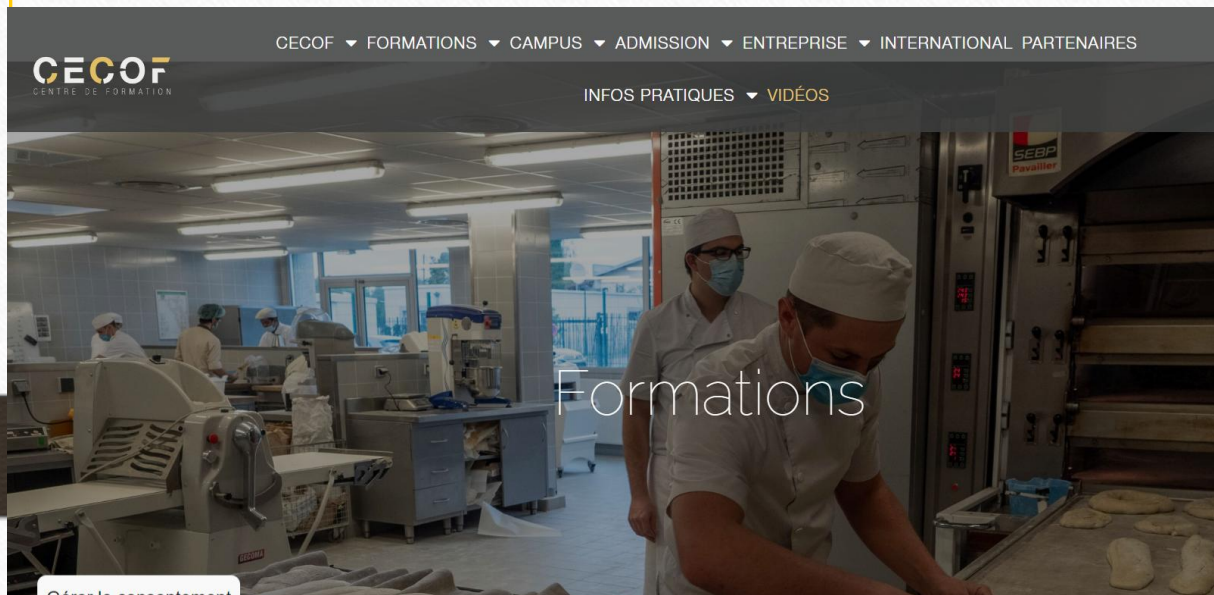
Alternance ou temps plein

**Quelle que soit la forme de la formation,
c'est le même diplôme que l'élève passe en fin de
formation**

Ce qui est différent c'est la façon de le préparer

La réforme de la voie professionnelle permet aux élèves de CAP/Bac pro des lycées professionnels d'obtenir une gratification pour les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)

CFA et sites internet : n'oubliez pas de contacter le CFA pour se pré-inscrire le plus tôt possible même si vous n'avez pas encore de patron



La bourse d'apprentissage de la Région AURA :



Les procédures d'orientation et d'affectation dans l'académie de Lyon

Le Calendrier de l'orientation en 3ème



LES VOEUX PROVISOIRES (fin du **2ème** trimestre).

La famille formule un **vœu provisoire d'orientation** :

- 1^{ère} année de CAP
- 2nde professionnelle

Le conseil de classe donne un avis provisoire.



LES VOEUX DEFINITIFS (fin du **3ème** trimestre).

La famille indique des voeux d'orientation en précisant :

les spécialités de CAP ainsi que les LP souhaités ou le CFA choisi.

**Le conseil de classe émet un avis définitif qui devient
une décision d'orientation.**

L'affectation :

Les procédures pour les établissements publics et privés

Comment?

- Application informatique PAM [AFFELNET](#)

Combien?

- Jusqu'à 10 vœux dans l'académie de Lyon et 5 hors académie :
- 1 vœu = une demande de formation dans un établissement

Pour quels établissements?

- Lycées Professionnels publics
- Lycées Professionnels privés sous contrat et MFR
- Les formations par apprentissage



L'affectation en établissement public et privé

- Elle est académique et informatisée :

PAM : Pré Affectation Multi critères

Pour les établissements publics :

- L' affectation se fait à partir d'un BAREME en fonction de la spécialité choisie dans la voie professionnelle

- Le Barème est constitué :

➡ des évaluations de l'élève

les élèves de SEGPA sont prioritaires dans la plupart des CAP



Pour certains CAP il existe une procédure particulière



POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS :

LES ETABLISSEMENTS PRIVES*, LES MFR* ET LES CFA PARTICIPENT A L'AFFECTATION AFELNET
COMME LES LYCEES PUBLICS

MAIS

IL EST AUSSI NÉCESSAIRE DE PRENDRE CONTACT AVEC L'ÉTABLISSEMENT AVANT
D'EFFECTUER SES VŒUX D'ORIENTATION

Contactez les établissements dès janvier

* Scola rit  payante



Inscription en MFR

Alternance = stages ou apprentissage

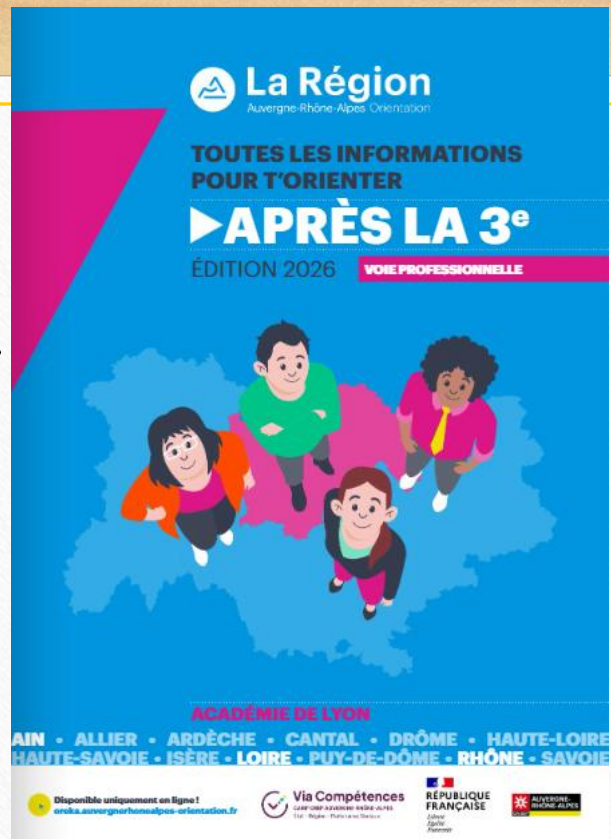
Le jeune partage son temps de formation entre l'école et les stages en entreprise

- ✓ Internat fortement conseillé
- ✓ Pas de rémunération pour les élèves qui ne font que des stages, une rémunération d'apprenti dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ✓ **Vacances scolaires sauf pour les apprentis**

Scolarité payante Les bourses permettent de compenser partiellement ces frais.



Consulter la liste
des formations
de sa région



Questionnaires

intérêts :

quand on ne sait pas
trop quel métier
choisir



Au CDI



Sur l'ENT du collège rubrique
orientation(sans connexion au
compte) :
<https://victoiredaubie.ent.auvergne-rhonealpes.fr/>



Les salons - Portes ouvertes

Les journées portes ouvertes et mini-stages dans les établissements scolaires et dans les CFA : **voir le document sur l'ENT du collège rubrique orientation**

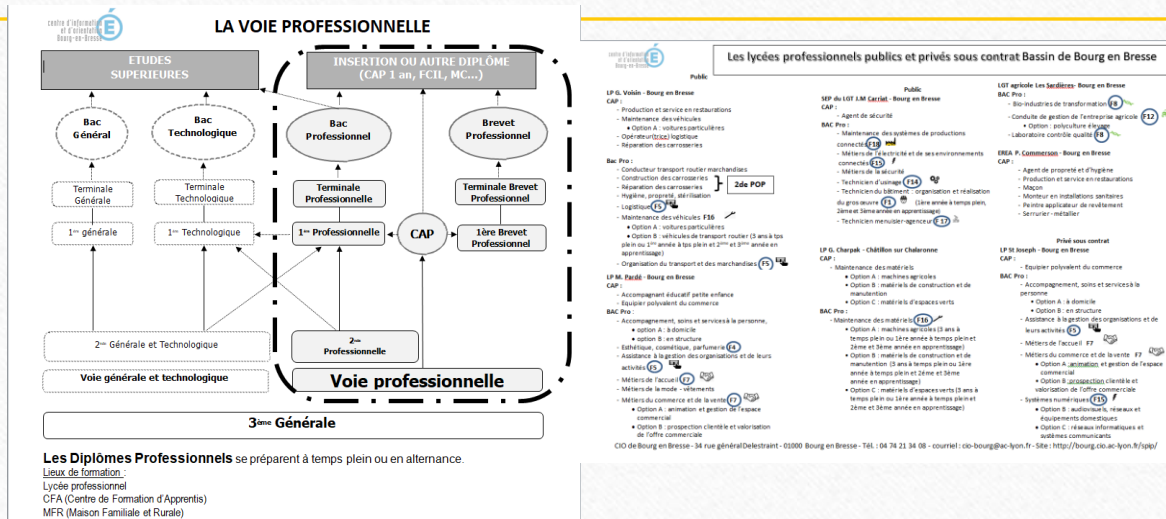


➤ <http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>

➔ **Au Collège :**
Mme DELOLME Psychologue de l'EN
EDO Education Développement
Conseil en Orientation
Reçoit les élèves et les parents **le Jeudi**
toute la journée et **le mardi après midi**
(1/3) sur rendez vous
Au CIO permanence le mardi (1/3) et
vendredi matin



A consulter en attendant le guide de la région AURA



Toute l'offre de formation dans les LP de l'Ain
 et sur le Bassin de Bourg en Bresse
 Consultez le padlet de la SEGPA sur l'ENT

<https://padlet.com/ciobourgenbressese segpa/ressourcesORIENTATION>



SE DOCUMENTER, S'INFORMER

LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE :

**L'offre de formation à la
RENTREE 2026**

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES MFR DE L'AIN**

BTP CFA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OFFRES APPRENTISSAGE BTP

La plateforme des 16-29 ans dédiée à la recherche d'un contrat d'apprentissage. 1318 offres trouvées.

Métier
Secteur

CONSULTER LES OFFRES

UIMM
POLE FORMATION
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPMA

RECHERCHER UNE FORMATION

Mots-clés

RECHERCHER

FORMATION PAR DOMAINES
FORMATION SUR MESURE
DIPLOMES CERTIFICATIONS
NOS EXPERTS VOUS CONSEILLE...



CFPPA Les Sardières

CECO

Formations

ATIONS • CAMPUS • ADMISSION • ENTREPRISE • INTERNATIONAL PARTENAIRES
INFOS PRATIQUES • VIDEOS

---> : uniquement Bac pro

LES FORMATIONS à temps plein en LP Public (statut scolaire) :

L'offre de formation rentrée 2026

Sur le secteur de Bourg en Bresse :

- LP Carriat
- LP Charpak
- LP Pardé
- LP Voisin
- EREA

LP Privé = LP Saint Joseph

Diaporama réalisé par le

CENTRE D'INFORMATION et D'ORIENTATION

34 rue Général Delestraint
01000 Bourg en Bresse
Tél. : 04 74 21 34 08

cio-bourg@ac-lyon.fr



ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi matin)

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
y compris pendant les vacances scolaires

Sur RDV

SERVICE PUBLIC ET GRATUIT

<http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>

CIO de Bourg-en-Bresse

Centre d'information et d'orientation,
service public gratuit du ministère de l'éducation nationale